



Demande de nationalite de grand pere adjoint maire 1870 dza

Par **benhamou moumene**, le **21/10/2017** à **13:45**

Bonjour mon grand pere etait adjoint maire a perregaux dpt d oran algerie en 1870 il s agit monsieur benhamou abdelkeder adjoint maire a perregaux algerie MM cambefort maire carne adjoint et MM paul pompier M.vetteni.beringuer M.buteau cascales.M benhamou abdelkader ce je voudrais son certificat de nationalite afin de faire mes demarches administratif pour faire demande de la nationaliter francaise ou me faire diriger vers

Par **youris**, le **21/10/2017** à **14:09**

Bonjour,
la demande d'un CNF est à faire par la personne concernée.
vous ne pouvez pas faire une demande qui concerne une personne décédée.
avant l'indépendance de l'algérie, tous les habitants de ce pays avaient la nationalité française soit de droit local, soit de droit commun.
donc votre grand père avait la nationalité française puisque à cette époque l'algérie était française.
salutations

Par **Calou0**, le **13/11/2017** à **18:52**

Bonjour,

Le simple fait d'avoir eu un grand père français (avant l'indépendance) ne permet pas d'obtenir la nationalité française pour les petits enfants.

La nationalité française a été perdue par votre grand père lors de l'indépendance s'il n'a pas expressément demandé à la conserver.

Dans ce cas, si ce dernier n'a pas conservé la nationalité, vos parents non plus et les petits enfants non plus.

Bien cordialement,